

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 décembre 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 602

présenté par  
M. Dussopt

-----

**ARTICLE 35 C**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« II. – Au deuxième alinéa de l'article L. 213-12-1 du même code, les mots : « premier alinéa » sont remplacés par la référence : « I ». ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.